**Compte-rendu Assemblée générale ASMF**

La réunion a eu lieu à Mespaul, le 19/10/2024 à 15h30 en présence de deux membres du bureau : Frédérick Foustoul (vice-président) et Joël Lanchec (trésorier).

**Bilan 2024 :**

* Il ne reste que deux membres dans le bureau pour cette année.
* L’ASMF a organisé une soirée dansante années 80 en avril. Il y a eu beaucoup de personnes à y participer mais très peu de membres de l’association.
* L’ASMF a organisé une course à Landivisiau début septembre. Elle s’est bien déroulée, la gendarmerie, croix rouge, préfecture et mairie ont donné de bons retours. La mairie de Landivisiau est d’accord de renouveler l’évènement en 2025. L’ASMF tient à remercier Patrick Galliou pour son investissement, tous les gens de l’ombre, les bénévoles, la team du vern, Jean-Louis Salaun qui a permis aux membres de l’ACC22 de rouler gratuitement, Christelle Le Squin et Sébastien Madec.

**Saison 2025 :**

* La team du vern est partante pour organiser une course.
* A St Derrien, des pilotes ont des terrains en vue pour l’organisation d’une course également.
* Course de l’ASMF ( Lieu et date à définir )

Concernant l’organisation des courses, il a été précisé que pour être serein, il faut un budget de 7 000 euros( hors pubs ). L’ASMF précise également qu’ils seront disponibles pour accompagner les futurs organisateurs dans les différentes démarches.

**Bilan financier :**

* Au 31/12/2023, il y avait 509.95 euros sur le compte chèque et 3892.55 euros sur le livret.
* Soirée Années 80,  2 370.87 euros de dépenses et 2 881.00 euros de recettes soit un bénéfice de 510.13 euros.
* Course de Landivisiau, 15 959.96 euros de dépenses et 19750.03 euros de recettes soit un bénéfice de 3 790.07 euros.
* Achat de tee-shirts et casquettes : 1 146.00 euros
* Don suite au décès de Renaud Corcuff : 50 euros
* Au 19/10/2024, il y a 4570.53 euros sur le compte chèque, 2392.55 euros sur le livret et 749 euros en espèces.

**Questions diverses :**

* L’ASMF souhaite rester en catégorie 1 pour les courses, c’est-à-dire pas de rails et pas de karts sauf la catégorie junior de 12 à 16 ans. Il n’y a pas d’obligation d’avoir les sièges baquets dans les dates. Ils devront cependant être en bon état. Le harnais, doit lui, être dans les dates. Des feuilles concernant les arceaux sont à dispositions des personnes intéressées, se rapprocher des membres du bureau.
* Possibilité d’ouvrir la catégorie T1 aux pilotes de 16 ans. Le système Hans n’est pas obligatoire ( pour les débutants dans cette catégorie ).
* Le vice-président suggère que le prochain bureau ASMF organise chaque année une course et que chaque pilote apporte deux pubs pour aider à la financer.
* Les deux membres du bureau actuel souhaite renouveler leur mandat.
* Les formations commissaires et directeurs de course auront lieu courant décembre.
* Projet pour 2025, loto et/ou soirée dansante.

**Bureau 2025 :**

Il faut 5 membres pour le bureau. Il y a 6 personnes à se présenter :

* Fréderick Foustoul
* Joël Lanchec
* Alexy Josar
* Jordan Remande
* Hugo Bataille
* Fabrice Maudet

Sont élus pour 2025 :

* Frédérick Foustoul : Président
* Alexy Josar : Vice-président
* Joël Lanchec : Trésorier
* Hugo Bataille : Secrétaire
* Fabrice Maudet : Secrétaire-adjoint

Fin de la réunion